



MAIRIE DE FARGES-EN-SEPTAINE – CONSULTATION

Lettre de consultation : Rénovation de toiture du « Mille Club », salle communale, avec la mise en place de panneaux photovoltaïques.

Détail du besoin :

- 1 : Création de tranchées et raccordement EDF
- 2 : Rénovation d'une partie de la toiture en zinc
- 3 : Mise en place des panneaux photovoltaïques

Contenu de l'offre :

Pour les tranchées et la rénovation de la toiture : Un devis accompagné du descriptif des travaux et de leur coût.

Pour la mise en place des panneaux photovoltaïques : schéma d'intégration, rendement du dispositif sur plusieurs années.

Critères de choix, notation :

Pour les tranchées et la rénovation de la toiture

- 1) Le prix : 90 points sur 100
 - 2) L'esthétisme : 10 points
- Soit un total de 100 points

Pour la mise en place des panneaux photovoltaïques :

- 1) Le prix : 60 points sur 100
 - 2) Le rendement de l'installation : 40 points sur 100
- Soit un total de 100 points

Date limite et lieu de remise des offres :

L'offre du candidat devra parvenir à la Mairie de Farges en Septaine par courrier : 5 rue des Epinettes 18800 FARGES-EN-SEPTAINE ou par mail : mairie.farges@wanadoo.fr avant le **29 mars 2016 à 16 h, dernier délai.**

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Mme VIGREUX au 02.48.69.12.09